

Biennale de l'AEEPS

Programmes d'EPS et parcours de formation de l'élève

Valérie DEBUCHY, IGEN doyenne du groupe EPS

Samedi 21 octobre 2017

Thématique générale de la biennale au cœur des réflexions du groupe EPS de l'inspection générale.

- « **Pour que les élèves apprennent en EPS ! Quels repères et quels parcours de formation ?** » : une thématique au cœur des réflexions du groupe EPS de l'inspection générale.
- « **Programmes EPS et parcours de formation de l'élève** » : un titre suffisamment large pour me permettre d'aller au-delà de ce qu'il pourrait circonscrire.
- S'agissant des **enjeux qui pèsent sur l'EPS et sur la profession** : ils sont à mettre en perspective avec un **nouveau contexte politique**, et un nouveau ministre qui a rapidement fait part de ses orientations et de ses axes de réforme.
- La **récente attribution des JO 2024** à la ville de Paris dont les incidences vont être multiples, une **opportunité pour l'EPS** ?

Une intervention contextualisée

- Pour **partager avec les professionnels** de l'EPS présents, **les préoccupations et les priorités d'action de l'IGEPEPS** ;
- **Adossée aux orientations et aux priorités ministérielles** qui, dès cette rentrée :
 - imposent des « **infléchissements** » à la **réforme de la scolarité obligatoire** (100% de réussite au CP, assouplissement de la réforme des rythmes et de la réforme du collège, évolution du DNB dès 2018, etc.)
 - **mettent en chantier des réformes, et non des moindres**, concernant notamment la gouvernance du système éducatif, la culture de l'évaluation, l'autonomie des établissements, la réforme du baccalauréat, le réforme de la voie professionnelle et de l'apprentissage, la formation des enseignants (qu'il faut coupler dorénavant au volet accompagnement du PPCR), l'évolution du rôle des cadres (chefs d'établissement et inspecteurs), etc...

Plan

1^{ère} partie

- Mise en œuvre des réformes engagées au cours du mandat précédent
- La réforme de la scolarité obligatoire et les nouveaux programmes
- Les axes de progrès et d'accompagnement

2^{ème} Partie

- **Elargir la réflexion** sur un certain nombre de points, que **l'inspection générale EPS** a inscrit dans sa « **feuille de route** »
- **Des sujets de réflexion et de travail**, qui définissent des **enjeux** pour la discipline, et qui **méritent d'être partagés et discutés**

Temps d'échanges avec la salle

Mise en œuvre des réformes engagées au cours du mandat précédent

notamment la réforme de la scolarité obligatoire et les nouveaux programmes

Un point (trop) rapide sur la mise en œuvre des réformes engagées

- Un point rapide sur la mise en œuvre des réformes engagées au cours du mandat précédent, notamment ces deux dernières années qui ont été marquées par **un effort sans précédent d'accompagnement et de formation des enseignants sur la réforme de la scolarité obligatoire, sur les évolutions du collège et surtout sur les nouveaux programmes publiés fin en novembre 2015.**
- Ce point rapide est nécessaire pour s'inscrire dans une dynamique, pour essayer de **dresser un état de la mise en œuvre de ces réformes en EPS, et évoquer ce qui du point de vue de l'IGEPS constitue en cette rentrée, et pour quelques années, des axes de progrès et d'accompagnement.**

Durant toute la scolarité obligatoire, garantir une EPS véritablement « soclée », complète et équilibrée

- **Quel cadrage national / des programmes moins prescriptifs ? Quel accompagnement académique et/ou de proximité ?**
- **La logique curriculaire et le SCCCC comme programme général de la scolarité obligatoire imposent un changement de paradigme qui s'opère à deux niveaux :**
 - 1) **Confiance et responsabilisation des acteurs locaux** : une grande marge de manœuvre est accordée aux équipes sur le plan local pour élaborer les parcours (et l'offre) de formation
 - 2) **Un cadrage national** reposant sur 2 éléments essentiels : **des contraintes programmatiques** (les 4 champs d'apprentissage complémentaires «traversés » durant chaque cycle) ; **des attendus de fin de cycle** (par champ d'apprentissage) et de fin de scolarité obligatoire (attestation de maîtrise du SCCCC).

Concevoir et mettre en œuvre des parcours de formation pour les (mes) élèves

- **Définir, en équipe, un « curriculum local de formation »** respectueux des exigences nationales et adapté aux contraintes et ressources locales
- **Les marges de manœuvre laissées aux équipes EPS, dans l'élaboration d'un « curriculum local de formation », sont vraiment le parti pris et le « marqueur » de ces nouveaux programmes**
- **Même si nous avons pu entendre les réserves** relatives au « manque de cadrage national » et à la disparition des compétences attendues dans l'APSA définies nationalement (et du référentiel national niv2 / DNB) . Les programmes de 2008 ont indéniablement fait progresser la profession, **les enseignants d'EPS sont armés pour faire des choix et fonder leur enseignement**
- **Pour rappel, l'inspection générale n'a pas écrit les nouveaux programmes...(cf. la fabrique des programmes et rôle du CSP)**

La réécriture des projets pédagogiques EPS : un levier pour « faire le deuil » et intégrer les changements de paradigme

- Dans la logique du SCCC, l'accent est moins porté sur les contenus enseignés que sur les apprentissages réels (effectifs) des élèves.
- Les cinq compétences générales EPS traduisent les enjeux disciplinaires et la contribution spécifique et originale de l'EPS aux cinq domaines du socle commun (c'est-à-dire une contribution que peuvent difficilement apporter les autres disciplines) du fait de son ancrage dans l'éducation des corps et de son objet propre : la motricité.
- Ces compétences générales offrent des ancrages pour inscrire le projet pédagogique EPS dans les enjeux du projet d'établissement en facilitant la détermination de « majeures » dans le parcours de formation en EPS en fonction des priorités des établissements et des besoins des élèves.
- « À l'école et au collège un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves et aux ressources et contraintes locales »

La réécriture des projets pédagogiques EPS : de la formalisation à la mise en œuvre effective.

- La réécriture des projets pédagogiques EPS qui articulent compétences générales/ domaines du SCCC / champs d'apprentissage / attendus de fin de cycle / compétences visées / « bains révélateurs » des acquisitions des élèves reste l'axe majeur de formation et d'accompagnement des équipes EPS.
 - De la formalisation à la mise en œuvre effective : quels changements cela induit dans les leçons d'EPS, tant du point de vue des réalisations des élèves que du point de vue des procédures d'enseignement.
 - Des attendus de fin de cycle « générique » par champ d'apprentissage (=> deuil des niveaux de compétence par APSA ?)
- => La question trop longtemps différée de l'évaluation des acquis des élèves, et de la validation du SCCC, reste un des points forts de notre accompagnement.

Un recentrage sur les acquisitions des élèves, plus que sur les contenus enseignés

- Les attendus de fin de cycle définissent ce que les élèves doivent avoir acquis à la fin du cycle. Ces attendus déclinent et explicitent les compétences générales EPS en lien avec un contexte spécifique d'expression et de réalisation (CA)
- **Les attendus de fin de cycle, par champ d'apprentissage, sont « la ligne de mire »** des enseignants à partir de laquelle ils vont ordonnancer les séquences d'apprentissages afin **d'amener, en trois ans, tous leurs élèves à maîtriser les attendus de fin de cycle** des 4 champs d'apprentissage. Et en neuf ans, à maîtriser les attendus de fin de scolarité obligatoire.
- La question des repères de progressivité, de l'étayage et de l'évaluation des acquisitions des élèves est un axe majeur de travail => **Etre en capacité de rendre compte des acquisitions effectives des élèves.**

Définir et concevoir les « bains révélateurs » des acquis des élèves => ça engage collectivement...

Les attendus de fin de cycle, par champ d'apprentissage, sont clairement définis et « gravés dans le marbre » des programmes. Le cadrage national est bien là, et n'est pas négociable. Ce qui reste de l'initiative et donc de la responsabilité des enseignants, au niveau local et en équipe, c'est :

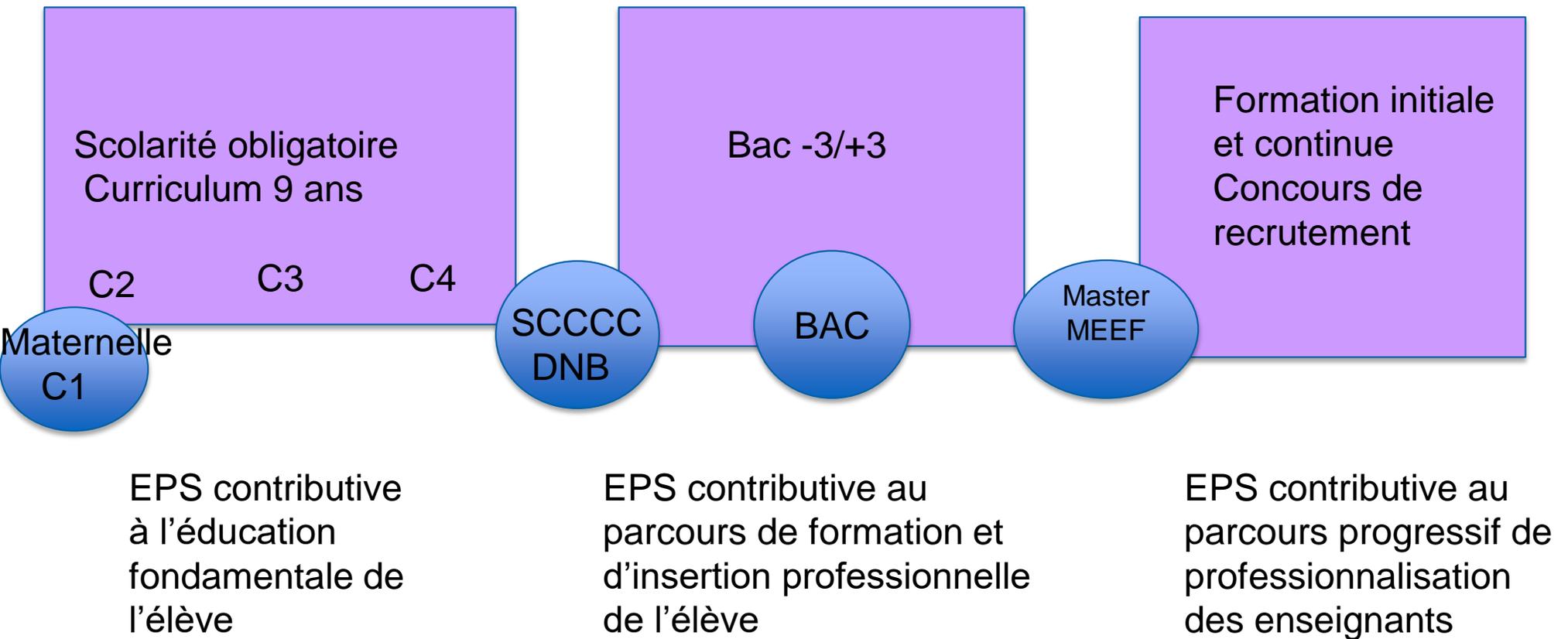
- élaborer un parcours de formation sur 3 ans, en programmant les APSA les plus pertinentes pour répondre aux besoins de leurs élèves et leur garantir le niveau de maîtrise attendu en fin de cycle ;
- définir les acquisitions attendues à la fin des séquences d'apprentissage, dans les différentes APSA support ;
- valider le niveau de maîtrise de ces acquisitions par les élèves
- contribuer à la validation du niveau de maîtrise du SCCCC.

2^{ème} partie

- Dépasser le « zoom » sur la scolarité obligatoire
 - Pour élargir la réflexion sur un certain nombre de points, que l'inspection générale EPS a inscrit dans sa « **feuille de route** »
 - **Des sujets de réflexion et de travail, qui définissent des enjeux pour la discipline, et qui méritent d'être partagés et discutés**
 - Sachant que certains d'entre eux risquent d'être activés très fortement au regard des priorités et annonces ministérielles
- => cf. réforme du BAC (et de la voie professionnelle)

Feuille de route de l'IGEPS

=> chantiers, priorités et leviers d'action



Des priorités

- **Pour que tous les élèves apprennent en EPS !**
- **Le décrochage de la pratique physique**
- **L'EPS dans le 1^{er} degré**
- **Rendre compte des acquisitions des élèves à l'issue de la scolarité obligatoire (vu en 1^{ère} partie)**
- **Repenser l'EPS au lycée**

Pour que tous les élèves apprennent en EPS ! (Et progressent du point de vue de la motricité)

- L'EPS, discipline d'enseignement obligatoire de la maternelle au Bac, **garantie – t – elle à tous les élèves les acquisitions fondamentales ?**
- S'intéresse- t- elle suffisamment aux **élèves en difficulté et /ou à besoins spécifiques ?**
- S'intéresse- t-elle suffisamment aux « **motifs d'agir** » des élèves ?
- L'EPS peut-elle **objectiver le niveau de pratique physique et sportive** des élèves qui lui sont confiés ?
- Est-elle en capacité **de rendre compte des acquis des élèves ?** (640 h en fin de collège, 1000h en fin de lycée)
- Quelles **analyses** peut – on faire des **résultats aux examens** en EPS ?

L'attribution des jeux olympiques et para olympiques en 2024 => une ambition et une opportunité

- Pour que le « rêve olympique » profite à tous les élèves, à toute la jeunesse de notre pays
- Pour faire grandir une génération 2024 active, responsable et solidaire
- Au regard des priorités de cette rentrée, des réformes que notre ministre, Jean Michel Blanquer a annoncées et surtout des valeurs qu'il a ré affirmées, **nous devons être ambitieux, et nous le sommes tous ici, mais nous nous devons aussi d'être honnêtes quant au « rêve olympique »** : peu d'élus seront dans la lumière des podiums, et même si nous allons nous mettre en marche pour préparer et révéler les talents de demain, nous souhaitons ancrer notre plan d'actions autour d'une ambition bien plus large

L'EPS horizon 2024 : quelle rôle et quelle contribution à la politique éducative et sportive qui va (doit) être menée ?

- Une ambition : **aller bien au-delà des 2 millions déjà acquis, par les fédérations sportives scolaires, et donner un héritage aux 12,8 millions d'élèves qui sont à l'école**
 - qui ont tous un volume horaire d'EPS obligatoire dans leur cursus scolaire,
 - et qui tous devraient pouvoir avoir accès, via le sport scolaire, à une pratique physique et sportive volontaire, citoyenne et solidaire.
- Nous considérons que l'attribution des JO 2024 à la ville de Paris, est une **opportunité historique pour que l'école reconnaisse enfin l'importance de l'acquisition de compétences dites « non académiques »** (motrices, artistiques, psychosociales, etc.), et **y accorde de la valeur** car constitutives des apprentissages fondamentaux .

Le décrochage de la pratique physique

- Les bénéfices de la pratique physique et sportive, **en matière de santé et de cohésion sociale** sont indéniables : **l'EPS est –elle suffisamment engagée dans la lutte contre le décrochage de la pratique physique et sportive de l'élève** : en EPS d'abord, mais aussi dans le cadre du sport scolaire et dans le cadre hors scolaire ?
- Le groupe IGEPS alerte sur le nombre de jeunes filles déclarées inaptées totales, notamment en lycée professionnel, puisqu'il peut atteindre les 12% dans certaines académies (Pour information ce taux est en moyenne de 2% au collège, et de 3,5% au lycée général et technologique). **Or nous savons que pour 50% des jeunes, la seule activité physique qu'ils ont se fait dans le cadre de l'enseignement obligatoire** ; la « dispense » d'EPS de ces jeunes filles de lycée professionnel est d'autant plus préoccupante, que la plupart d'entre elles ne poursuivront pas d'études, et ne trouverons probablement pas de source de motivation de s'engager dans une activité physique régulière, dont on connaît les bénéfices.

Rôle de l'EPS et du sport scolaire

- **Le décrochage de la pratique physique est constaté dès le niveau 4^e, voire dès la 5^e pour les jeunes filles.** Ce constat peut (doit) être enrayeré dans le cadre de l'enseignement de l'EPS ; à cet égard, la mise en œuvre des nouveaux programmes d'EPS, qui accordent une grande marge de manœuvre aux équipes EPS sur le plan local pour élaborer les parcours et l'offre de formation, « le curriculum local » répondant aux besoins de leurs élèves et adapté à leurs contraintes et ressources, devra être suivie et évaluée.
- **En effet, le décrochage de la pratique régulière d'une activité physique intervient dès lors qu'elle n'a plus de caractère obligatoire et d'autant plus fort qu'on avance en âge**
- Cf. Quelques chiffres parlant : 39% de licenciés à l'UNSS en 6^{ème}, 18% en 3^{ème}, 15% en Tale, 5% dans le SUP licenciés à la FNSU.

Le sport scolaire ne doit pas être un « copier-coller » du modèle du sport civil.

=> **distinguo** vie des **AS d'établissement / UNSS**

- Le modèle sportif et compétitif peut être un « repoussoir » pour bon nombre de nos élèves (et de nos étudiants, et de nos concitoyens) ; c'est **un des axes de progrès du sport scolaire, qui doit améliorer son rôle de passerelle** entre l'EPS et le mouvement sportif.
- Au vu des « motifs d'agir et d'engagement » de la jeunesse d'aujourd'hui, et du développement de nouvelles formes de pratiques physiques et sportives, **et parce qu'il est d'abord et avant tout scolaire, il doit s'adresser à tous les élèves**, se garder d'être un « copier-coller » du modèle du sport civil.
- C'est d'autant plus nécessaire que ce phénomène se retrouve dans les pratiques extrascolaires, que ce soit concernant le taux de licenciés en club ou le taux d'activité physique « libre » des jeunes, ainsi que l'écart entre filles et garçons.

L'EPS dans le 1^{er} degré

=> la question du pilotage pédagogique du 1^{er} degré

- Des **programmes soclés et cyclés**, un **cycle 3** qui enjambe l'école et le collège
- Un **continuum progressif de formation** sur 9 ans, qui se heurtent à de **nombreux freins** en matière de continuité école – collège
- Un **arsenal juridique** conséquent, mais **un pilotage du 1^{er} degré très « départementalisé »** (DASEN)...
- La mise en œuvre effective des 2h45 d'EPS dans le 1^{er} degré n'est – elle pas la **priorité absolue ?**

=> PNF « Continuité pédagogique en EPS au cycle 3 »

Priorité au premier degré et apprentissages fondamentaux => des constats très préoccupants en EPS

- **L'EPS dans le 1^{er} degré : au mieux à 1h30 par semaine, au lieu des 2h45 obligatoires, quand elle n'est pas reléguée à des intervenants extérieurs ; le non-respect des volumes horaires d'EPS dans le 1er degré est un sujet préoccupant d'autant qu'il se double, avec la réforme des rythmes, d'une baisse de l'offre d'activité physique dans le cadre de l'USEP.**
- Les associations sportives de l'**USEP** n'existent que dans **30% des écoles**
- **Pas d'inspection des IEN sur des séquences d'EPS, très peu d'IEN en charge de la mission EPS, pas de projets d'EPS intégrés aux projets d'écoles.**
- **Le savoir nager, enjeu social et apprentissage fondamental dû aux élèves en fin de 6^e, n'est pas acquis pour une grande part d'élèves (sans faire état de grandes iniquités territoriales).**

Vers une « fracture culturelle » entre enseignants du collège et enseignants du lycée ?

- La question de la **cohérence et la continuité du parcours de formation de l'élève, de la maternelle à la terminale ?** (et au-delà ?)
- La question de **l'équité de l'offre de formation** sur l'ensemble des territoires ?
- **La question des programmes d'EPS** est à interroger : ceux de la scolarité obligatoire, au regard des **programmes du lycée qui demeurent inchangés**, au risque de voir apparaître une « fracture culturelle » entre enseignants du collège et du lycée.
- La question du rôle du lycée, et donc de **l'EPS au lycée ?**
- La question de la **formation des enseignants => Volet accompagnement du PPCR et plan académique de formation**

Repenser l'EPS au lycée (et réformer le BAC EPS ?) : un contexte et des constats qui nous obligent

- **Le décrochage constaté à l'université, quand les cours d'EPS ne sont plus obligatoires, nous amène à nous interroger sur le rôle du lycée pour préparer les futurs étudiants à maintenir un « style de vie actif ».**
- **Dans la continuité de la réforme de la scolarité obligatoire, il faut s'intéresser au maillon suivant « Bac -3 / Bac + 3 » : le lycée actuel prépare-t-il suffisamment les lycéens à poursuivre une activité physique régulière, dont nous connaissons tous les bénéfices, quelle que soit la situation dans laquelle ils vont se retrouver après le lycée ?**
- **Dans le prolongement de la réforme de la scolarité obligatoire, quel rôle de l'EPS au lycée ? Quelle EPS proposer aux lycéens? Quelles compétences construites en et par l'EPS deviennent prioritaires ? L'EPS ne doit –elle pas résolument s'inscrire dans une formation globale, redéfinie, du lycéen?**

Le CCF en EPS => un outil essentiel de pilotage de la discipline

- Les modalités actuelles d'évaluation au BAC en EPS vont dans le sens d'une plus grande égalité entre les épreuves, entre les territoires, les sexes et les offres de certification (et donc de formation) tout en laissant une part d'autonomie non négligeable aux établissements.
- A partir de ce panorama, le groupe IGEPS est en capacité de fournir aux académies un « état des lieux de l'EPS » au lycée, et surtout bilan des acquisitions des élèves en EPS en fin de cursus lycée .

=> Un bilan objectif ?

En capacité de rendre compte des acquisitions (motrices, méthodologiques et sociales) des élèves à l'issue du lycée ? Soient au bout de 1000 h d'EPS....

CNE Session 2016 979 370 candidats notés

dont 46,6 % d'élèves de la voie professionnelle

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE CCF 937 559 candidats (100%)

- . BAC G ET T : Retour de 32 Académies (515 354 élèves) (55%)
- . BAC PRO : Retour de 32 Académies (174 055 élèves) (19%)
- . CAP – BEP : Retour de 32 Académies (248 150 élèves) (26%)

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE PONCTUEL 41 811 candidats (4,2%)

- . BAC G ET T : Retour de 30 Académies (7 249 élèves) (17%)
- . BAC PRO : Retour de 29 Académies (6 554 élèves) (16%)
- . CAP – BEP : Retour de 32 Académies (28 008 élèves) (67%)

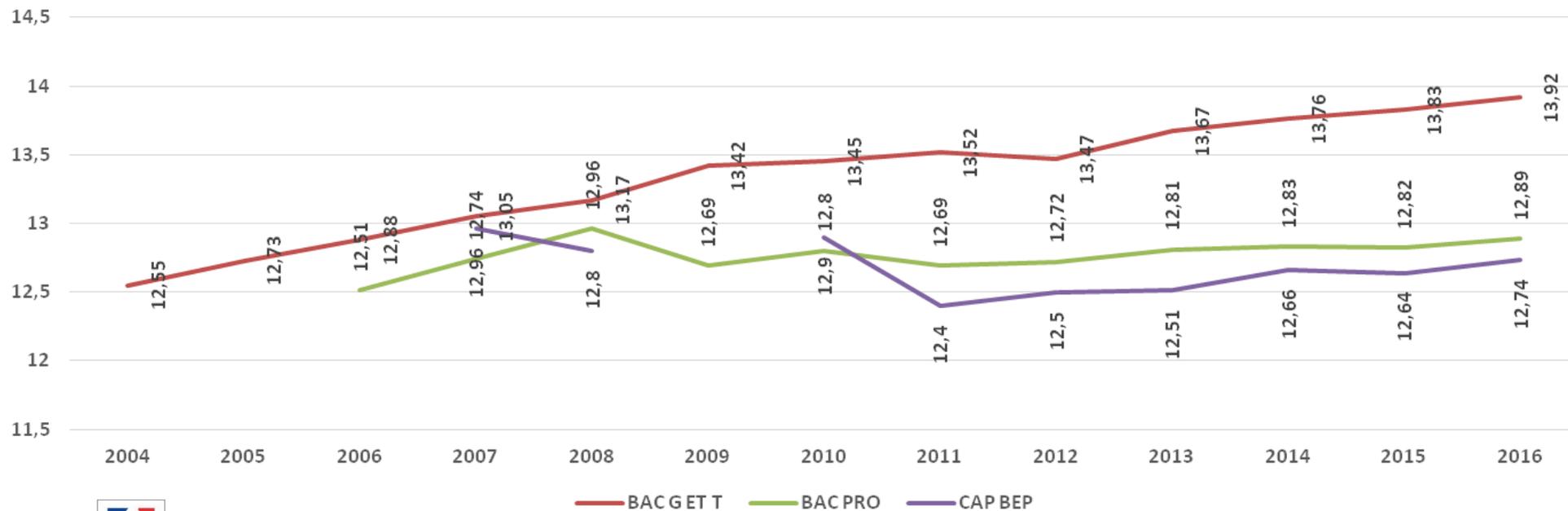
ENSEIGNEMENT FACULTATIF 66 407 candidats (6,8%)

- . CCF : Retour de 30 Académies (17 788 élèves) (27%) 3,4%
- . PONCTUEL : Retour de 30 Académies (43 219 élèves) (65%) 6,2%
- . COMPLEMENT : Retour de 30 Académies (2 793 élèves)(4,2%) 0,5%
- . SHN, HNSS, JO : Retour de 30 Académies (2 607 élèves)(3,9%) 0,4%

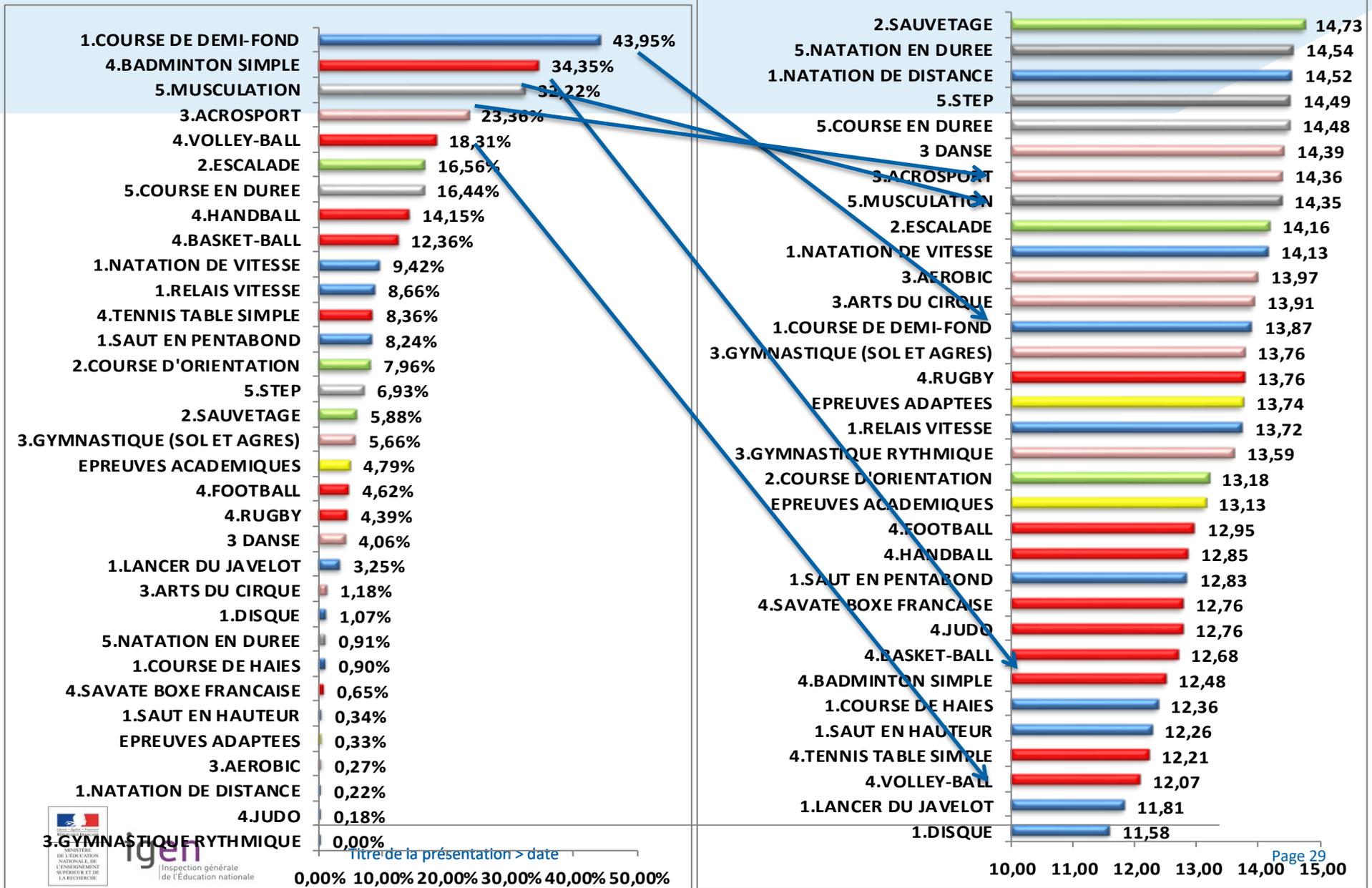
Moyennes en EPS en fonction des examens

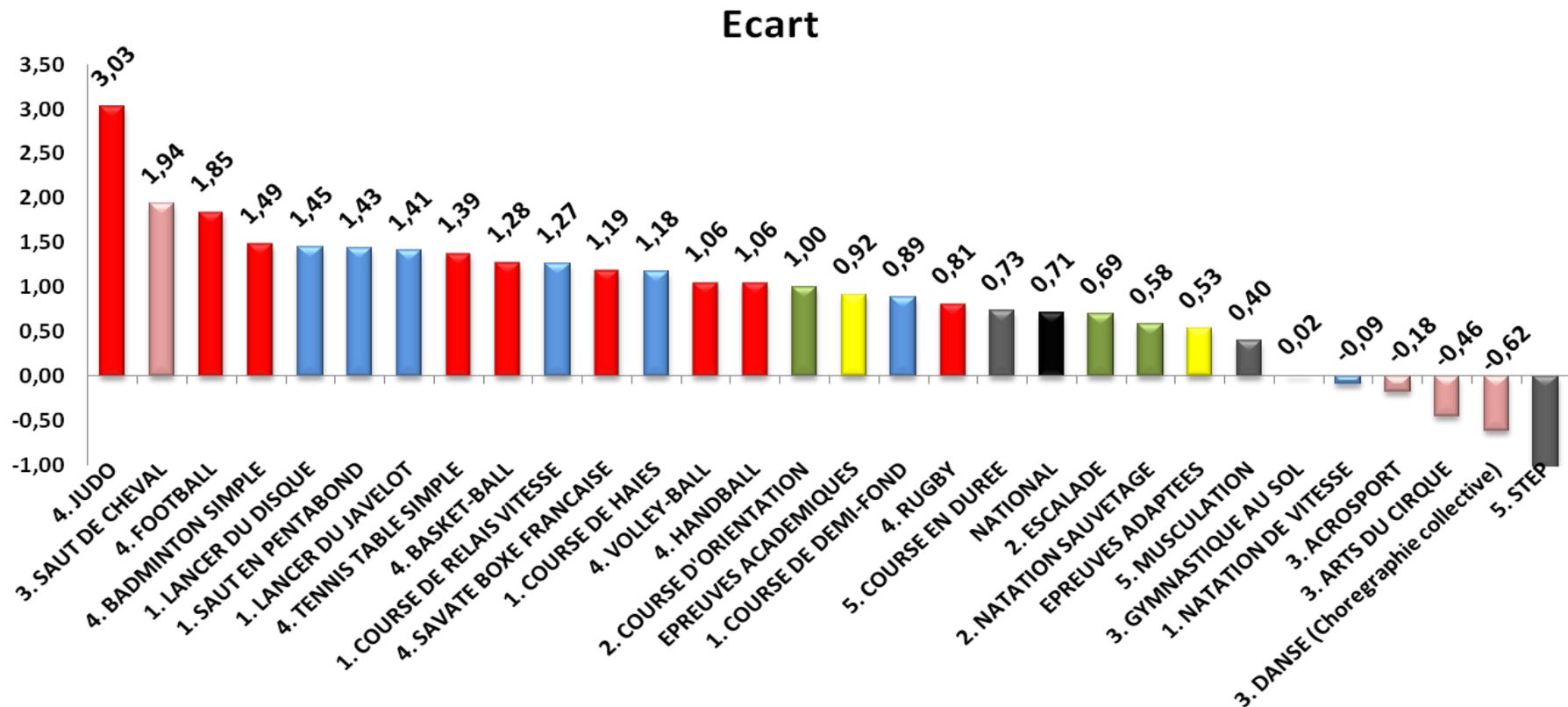
| | Bac GT | | Bac Pro | CAP-BEP |
|------------------|--------|--------|---------|---------|
| Moyenne Générale | 13,92 | (-1,1) | 12,89 | 12,74 |
| Moyenne Garçons | 14,20 | (-1) | 13,20 | 13,03 |
| Moyenne Filles | 13,68 | (-1,2) | 12,44 | 12,28 |

Evolution des moyennes

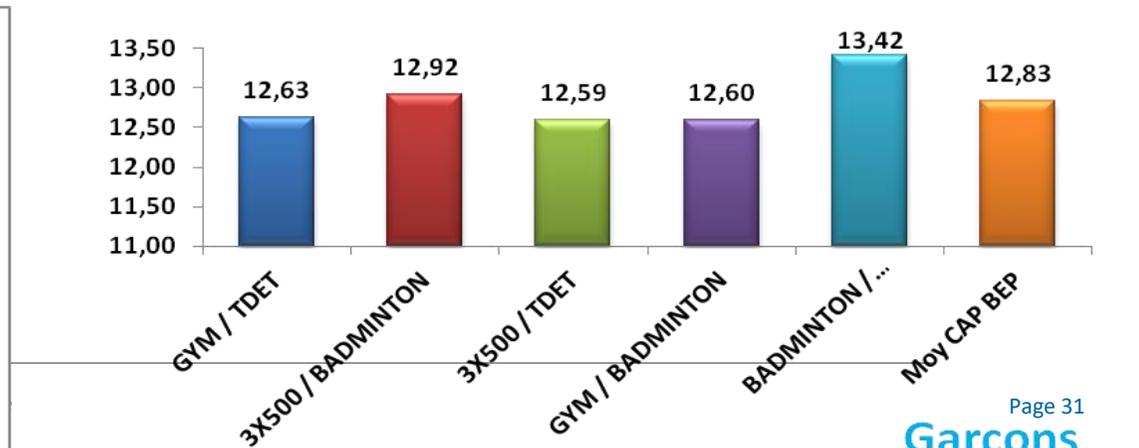
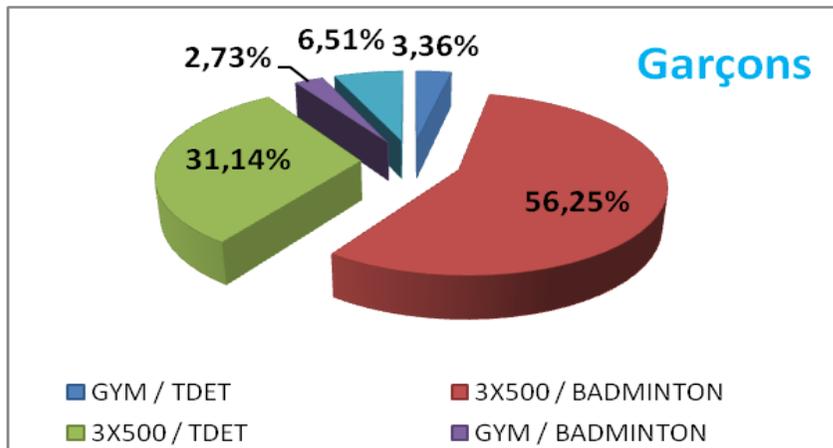
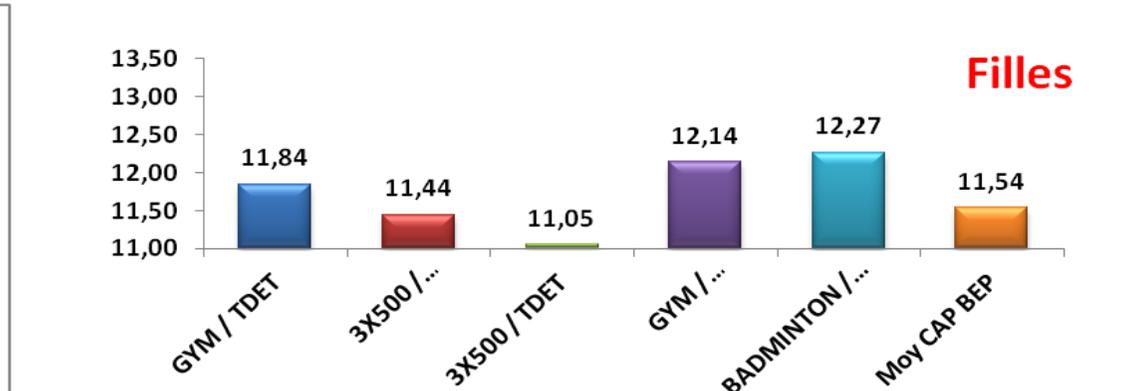
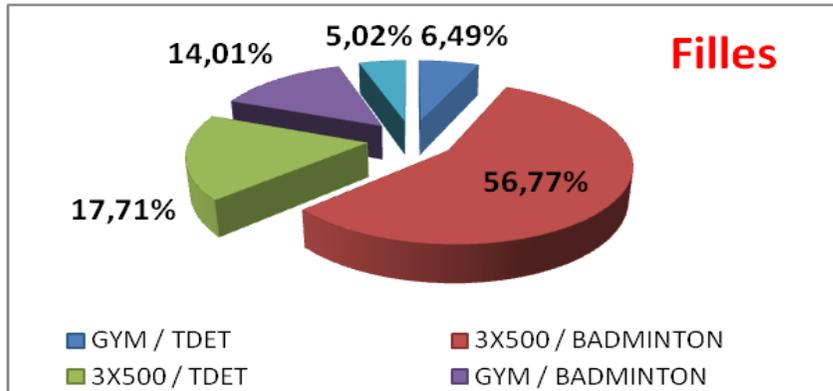
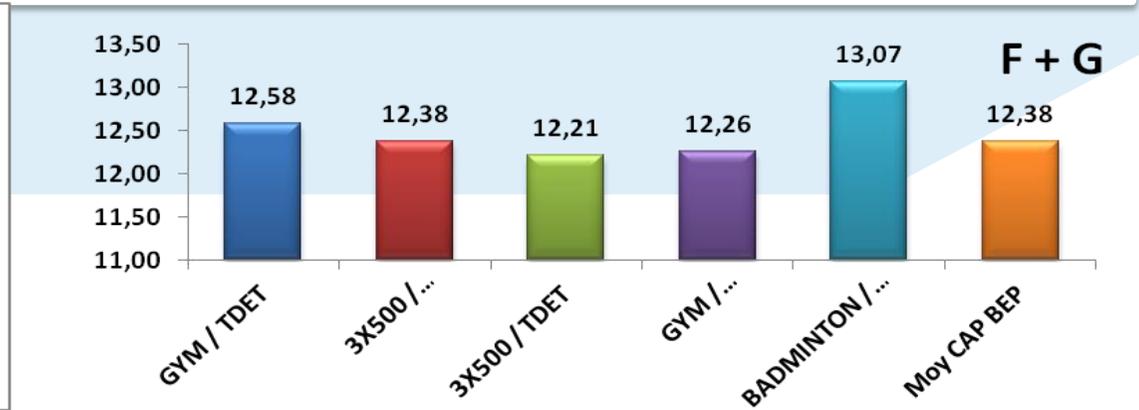
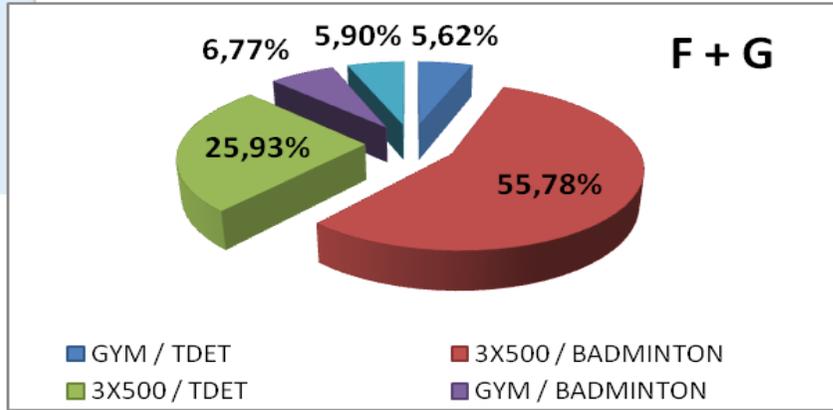


Liens fréquentation–moyenne filles

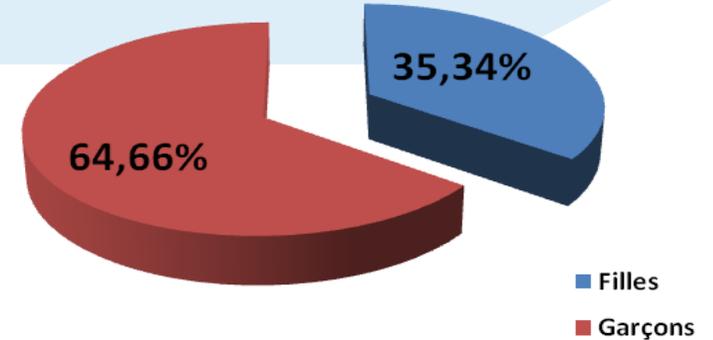
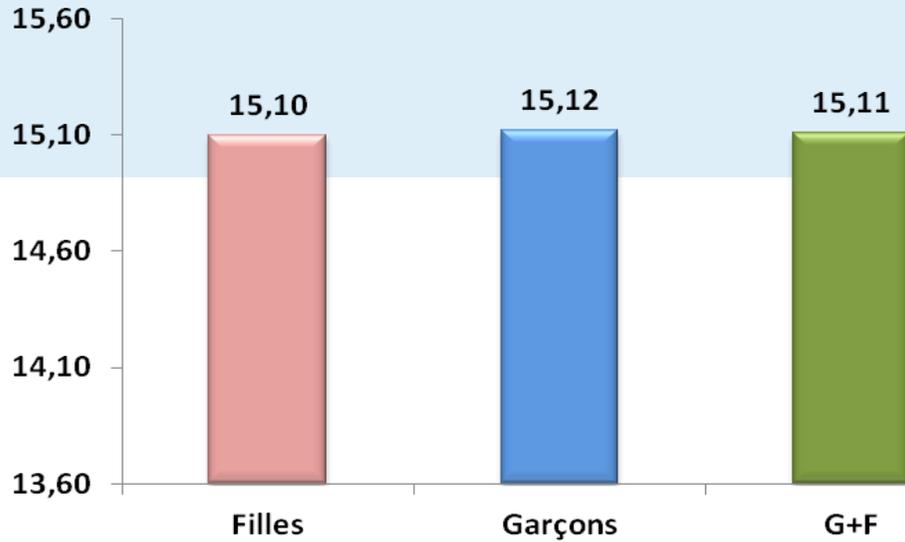




LES EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES CAP BEP (67% des candidats)

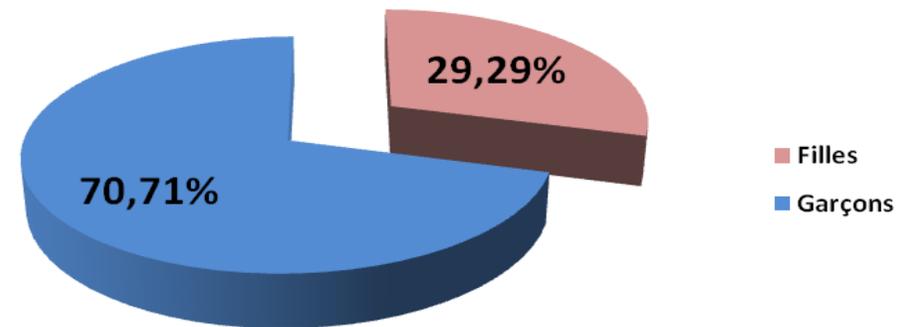
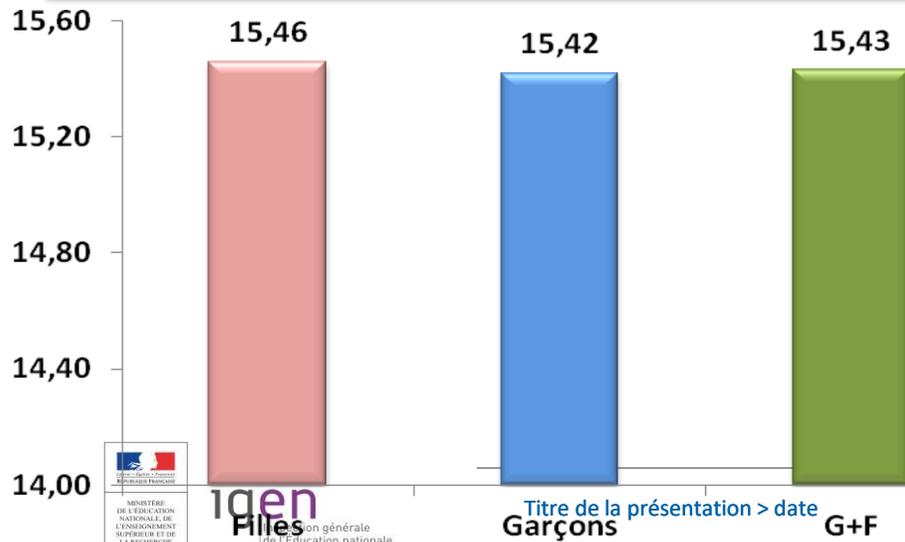


LES EPREUVES FACULTATIVES - CCF – (17 788 CANDIDATS) 3,4%



CHIFFRE PORTANT SUR LES DONNÉES DE 30 ACADÉMIES

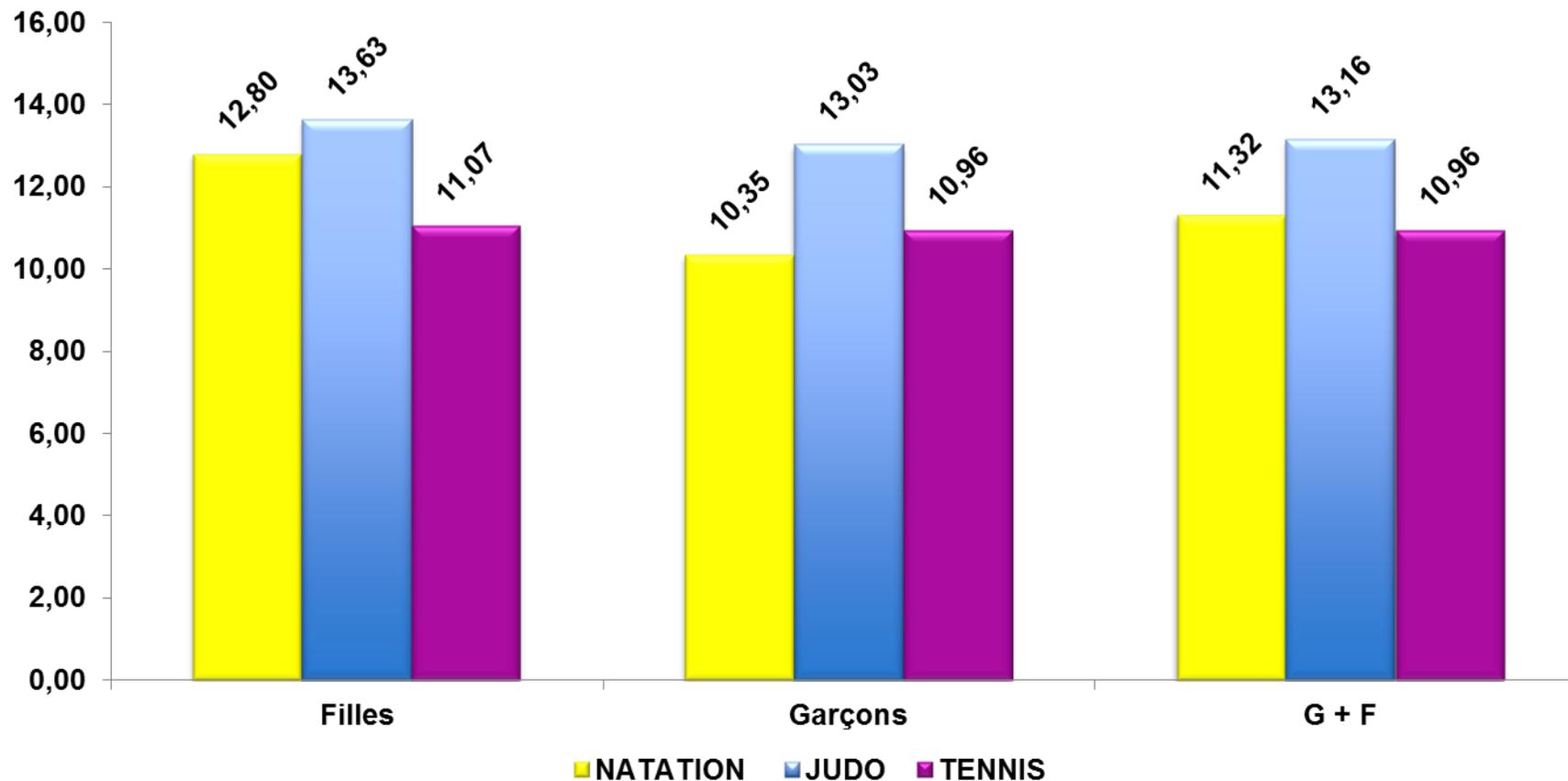
ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT (2 793 CANDIDATS) 0,5%



CHIFFRE PORTANT SUR LES DONNÉES DE 29 ACADÉMIES

Options facultatives ponctuelles

43 219 candidats 6,2% (2,4 % BacPro _ 7,5 % Bac GT)

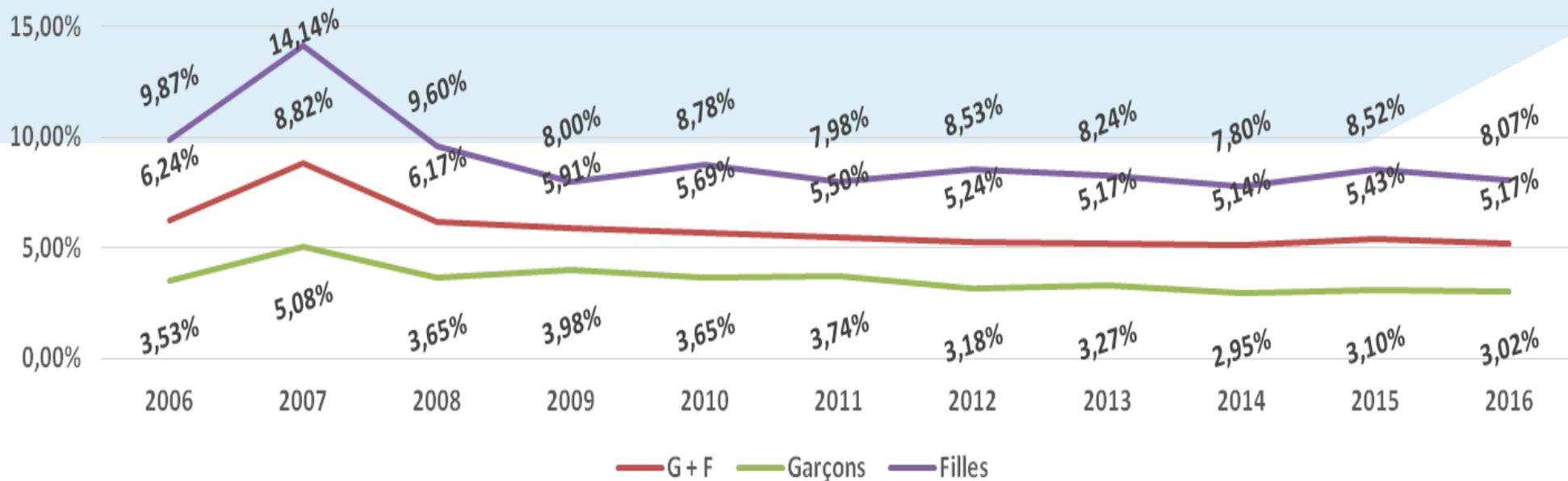


Épreuves facultatives Ponctuelles Bac Pro 4203 candidats (9,7%) => session 2016, 1^{ère} année de mise en oeuvre

| | RECAP GENERAL PRO | | |
|-------------------|--------------------------|----------------|--------------|
| NATATION | 955 | 22.72% | 5.23 |
| JUDO | 589 | 14.01% | 10.18 |
| TENNIS | 655 | 15.58% | 6.39 |
| Acad 1 | 941 | 22.39% | 8.46 |
| Acad 2 | 1063 | 25.29% | 9.33 |
| | | | |
| | | | |
| ACADEMIQUE | 2004 | 47.68% | 8.92 |
| TOTAL | 4203 | 100.00% | 7.87 |

Bac Pro

Inaptitudes totales



Inaptitudes partielles temporaires

Contrôle adapté

| BAC PRO SESSION 2016 | % |
|----------------------|--------------|
| G + F | 4.62% |
| Garçons | 3.58% |
| Filles | 6.02% |

| BAC PRO SESSION 2016 | % |
|----------------------|--------------|
| G + F | 0.24% |
| Garçons | 0.28% |
| Filles | 0.19% |

Éléments issus de la CNE concernant la voie GT

=> pour alimenter la réflexion « Repenser l'EPS au lycée à l'aune de la réforme du BAC »

- Une **augmentation continue de la moyenne** (+1,5 point entre 2004 et 2016), principalement par augmentation de la moyenne des filles
- Une **baisse continue de l'écart G/F** (-0,8) notamment depuis 2013 => effets harmonisation + injonction 3APSA /3CP
- **Injonction 3APSA/3CP => une modification de l'offre certificative** : depuis 2013, baisse de la CP4 au profit de la CP5 et de la CP2 (stabilité CP1 et CP3)
- Tendance confirmée également concernant le top 5 des APSA certifiées => alors que **les APSA les + certifiées ne sont pas les + « payantes »**, alors que des **APSA « neutres » sont identifiées.**
- **L'enseignement facultatif concerne 2/3 G pour 1/3 filles**, alors que pas d'écart de résultats sauf au profit des filles (+1pt) en option fac ponctuelle
- **Problème d'objectivation de la prise en charge (ou pas) en EPS des élèves inaptes partiels et/ou en situation de handicap**, sachant que pour 2/3 des élèves : Note+DI+DI=Note

Des disparités entre les académies persistent => qui interrogent le principe d'équité de traitement des candidats

Ces **disparités académiques** concernent notamment :

- **Les modalités d'harmonisations**
- **Les moyennes générales** : BacGT 14,4 à 13,5_Bac Pro de 13,6 à 12,4
- **L'écart G/F**: BacGt de 1 à 0,3_BacPro de 1,5 à 0,3
- **Le nombre d'élèves concernés par l'enseignement facultatif** = coef 2 supplémentaire (options et enseignement de complément)
- **Les taux et le traitement des inaptitudes**
- **Les retours aux établissements et/ou préconisations => modalités de pilotage**

En quoi se distingue la voie professionnelle ?

=> C'est 46 % des élèves aux examens en EPS

- Une **faible augmentation de la moyenne** (+0,3 entre 2006 et 2016) et une **baisse modérée de l'écart G/F (- 0,2)**
- **Un écart de -1,1 / au Bac GT**, sachant que ce sont pourtant les 3 meilleures notes cumulées sur les 3 ans (cf. Capitalisation)
- Depuis 2011, un **essor de la musculation CP5** (et du Step) => « vraie » CP5 en voie prof ?
- Un **taux d'inaptitude totale préoccupant pour les filles de BacPro (8%)**, qui se double d'un taux plus important aussi d'inaptitude partielle (6,1%)
- Un **bon résultat pour les CAP au contrôle ponctuel** (pas d'écart avec le CCF alors que -1,3 pour les BacPro et -2,4 pour les BacGT) => la formation en apprentissage porte ses fruits ? Abs est éliminatoire....
- Pour cette 1^{ère} session, **l'option fac pour les BacPro est « pénalisante »**

Jouer les aiguillons

=> Réforme du BAC : une opportunité à saisir ?

Quelles incidences souhaitées (souhaitables) pour l'EPS ?

- **Quid d'une EPS à 14 de moyenne en BacGT, en constante évolution ?** Quand on n'a aucune visibilité sur les élèves en difficulté en EPS (notés entre 8 et 12 par exemple)? Quand cette augmentation profite à « l'élite »? Quand on constate des stratégies d'évitement ?
- Concernant l'évolution de l'offre certificative constatée : **peut – on parler également d'évolution de l'offre de formation sur le cursus, et d'évolution des pratiques évaluatives?** Enseigne-t-on toujours au lycée ? Où ne fait-on que préparer aux épreuves du BAC ?
- **Quid des arrangements évaluatifs / référentiels nationaux?** Voit - on vraiment du niveau IV en terminale? Quelle équité de traitement des candidats ? Souhaitée, souhaitable, réalisable ?
- **Quid de l'égalité dignité des filières?** Quand on n'a pas de visibilité (et qu'on n'harmonise pas) sur les écarts entre Bac G/T/Pro, entre les différentes filières (S/L/STMG/ STI2D/Pro), sachant que les élèves de BacPro n'ont pas le choix d'un menu (1 prof/1classe) et que des classes peuvent être très « genrées ».
- **Quid des élèves en difficulté ?** Fuyants, décrocheurs ? **Quid des élèves qui « bachotent » ?** Cf. absentéisme du 3^e trimestre, les N+DI+DI alors que tout élève est apte a priori...

Questionnement actuel du groupe IGEPS

=> être partie prenante de la réforme du bac, avec une réflexion élargie au maillon Bac-3/+3

- **L'EPS au lycée ? Quelle finalité ?** Utilité sociale, santé et engagement citoyen; inscrire les lycéens dans une démarche autonome et responsable de prise en charge de leur vie physique et leur permettre de construire, avec plaisir et convivialité, un style de vie actif et solidaire.
- **Des nouveaux programmes ? Continuité ou « virage » par rapport aux programmes EPS de novembre 2015 ?** Curriculum, Logique de parcours ? Personnalisation, approfondissement, spécialisation ? Place de la CP5 ? Quelle prise en compte des besoins et motivations des lycéens ?
- **Quelles compétences « clés », prioritaires, exigibles à l'issue du cursus lycée ?** C'est quoi un lycéen physiquement éduqué ? La même EPS pour tous ? Une EPS modulaire ? Etc.
- **La certification EPS au baccalauréat ? Dissocier formation / certification ?** cf. Préconisation n° 22 du rapport Juanico – Deguilhem : Renforcer l'horaire d'Éducation Physique et Sportive – EPS – en 2de et en 1re (3h) ; anticiper l'épreuve d'EPS au BAC en fin de 1re et proposer une EPS modulaire en Tale; le Bac = attestation d'un niveau de compétence dans des grands champs d'expérience, etc
- **Les enseignements facultatifs, quelle évolution ? Un bonus pour une poursuite d'études ?** Vers les « métiers du sport », vers la filière STAPS ?

Vous avez annoncé un remaniement du bac à l'horizon 2021. Que deviendrait l'EPS au sein du nouveau dispositif ?

La concertation dans ce domaine démarrera à partir du mois d'octobre. Les professeurs d'EPS ont toujours été à l'avant-garde de la pédagogie. Ils ont une capacité particulière à penser le système scolaire. Le format actuel de l'EPS au bac, en contrôle en cours de formation, montre que cette discipline est prête à s'adapter aux changements auxquels on songe.

Merci de votre attention



Echanges avec la salle